

Conseil municipal du 22 janvier 2026

Communiqué

Le 22 janvier à 20 h, les élus de Morillon se sont réunis en salle consulaire pour la première séance du Conseil municipal de l'année 2026.

À cette occasion, ils ont approuvé **à l'unanimité** le **projet de territoire des Montagnes du Giffre**. Élaboré collectivement par les élus des huit communes, ce document fixe la feuille de route intercommunale des prochaines années, autour de six axes stratégiques répondant aux enjeux locaux : **mobilités, environnement, logement**, et plus largement l'organisation des politiques publiques du territoire.

Le **logement permanent** reste un enjeu prioritaire pour Morillon. Pour renforcer l'offre de logements abordables, le Conseil municipal a décidé **à l'unanimité** d'accorder une **garantie d'emprunt** à Haute-Savoie Habitat pour l'acquisition de **4 logements locatifs sociaux** dans un programme actuellement en construction. Une décision concrète pour **favoriser l'installation de ménages en résidence principale**, essentielle à la vitalité du village.

Les élus ont ensuite lancé **deux appels à manifestation d'intérêt** pour la location de locaux commerciaux rachetés par la commune au cœur de la station des Esserts. L'objectif : accueillir **deux nouvelles activités** d'ici la prochaine saison hivernale afin de **consolider l'offre commerciale** et renforcer l'**attractivité** de la station. Les informations seront prochainement disponibles en ligne et en mairie pour permettre aux porteurs de projet de candidater.

Sur le volet **urbanisme**, le Conseil municipal a adopté **à l'unanimité** **trois délibérations majeures**. D'abord, l'approbation de la **déclaration de projet n°2** emportant mise en compatibilité du PLU au secteur des **Mollards**, afin de permettre la réalisation d'un **centre de secours intercommunal**, équipement d'intérêt général essentiel pour garantir une couverture optimale du Haut-Giffre. Ensuite, l'approbation de la **révision allégée n°3** du PLU au **Verney-d'en-Bas**, pour accompagner la **pérennisation des activités agricoles** par la création de bâtiments de stockage. Enfin, l'approbation de la **modification simplifiée n°1** du PLU, qui intègre plusieurs ajustements attendus, dont des mesures en faveur du **logement permanent**, la **servitude de résidence principale** dans certains hameaux et un dispositif visant à **préserver l'activité hôtelière** au chef-lieu.

L'attractivité touristique passe aussi par des événements forts. Après le succès de 2025, les élus ont validé à l'unanimité la candidature de Morillon pour accueillir à nouveau en 2026 l'enduro de la Coupe du monde **UCI Mountain Bike World Series**, afin de renforcer le rayonnement du Bike Park. Une subvention départementale de **80 %** est sollicitée (coûts estimés à **356 126 €**) et la contribution de Warner Bros doit permettre de **maîtriser le reste à charge**, pour une visibilité diffusée dans près de **50 pays** sur Eurosport.

Enfin, le Conseil municipal a pris connaissance du **rapport d'orientation budgétaire** et a débattu des priorités pour l'année à venir. Dans un contexte marqué par l'incertitude liée à l'absence de budget de l'État, les élus ont confirmé leurs objectifs et posé les bases du budget 2026, qui sera soumis au vote lors de la séance du **26 février 2026**.

En clôture, Monsieur le Maire a rappelé la cérémonie des vœux à la population, le **dimanche 25 janvier à 11 h** à l'hôtel *Le Morillon*. Il a également annoncé le carnaval, prévu le **17 février 2026** (report au **19 février 2026** en cas d'intempéries).

Fait à Morillon, le 23 janvier 2026.